

Etablissement public du SCoT de la Grande région de Grenoble  
44 Avenue Marcelin Berthelot  
38100 Grenoble

<https://scot-region-grenoble.org/>

Contact : Benoît PARENT, Directeur 06 44 22 12 10

## COMMUNIQUE DE PRESSE – 4 juin 2026

### **Le SCoT de la grande région de Grenoble renouvelle sa gouvernance : ...**

**Une équipe en partie renouvelée accompagnera Joël GULLON, réélu à la présidence de l’Etablissement public du SCoT, pour doter la grande région de Grenoble d’un nouveau Schéma de cohérence territoriale. Un document, stratégique pour accompagner les changements rencontrés par nos territoires et les préparer à l’horizon 2050.**

Le 3 juin 2026, l’Etablissement public du SCoT de la grande région de Grenoble a procédé à l’installation de son nouveau Comité syndical, représentant 7 intercommunalités et 261 communes, rassemblant 780 000 d’habitants. Une composition qui reflète des territoires diversifiés et singuliers, conscients de partager ensemble une communauté de destin et dont les complémentarités renforcent la capacité à agir.

Les élus du Comité syndical ont procédé à l’élection de la Présidence et du Bureau. Joël GULLON, par ailleurs Président de Bièvre Isère Communauté et maire de La-Côte-Saint-André, a été réélu Président de l’EP SCoT.

Il poursuivra ainsi l’animation des travaux de révision du SCoT, engagés à la fin du mandat précédent, dans l’intention de doter les communes et les intercommunalités d’objectifs définis en commun à l’échelle de la grande région de Grenoble. La finalité du travail est de conforter l’habitabilité de chaque territoire et de s’assurer de la soutenabilité sociale pour l’ensemble des habitants aux vues des changements qui s’opèrent. Par le principe de subsidiarité d’une part, et la recherche de coopérations et de solidarités territoriales d’autre part., le futur SCoT souhaite ne pas juste être un outil normatif mais affirme sa volonté d’être un véritable accompagnateur des changements.

Le Comité syndical a ensuite procédé à l’élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau syndical :

- Florent CHOLAT, Vice-président représentant Grenoble-Alpes Métropole
- Grégory CESBRON, Vice-président représentant la Communauté de communes Bièvre Est
- Jean-Claude DARLET, Vice-président représentant la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère
- Sylvie DRULHON, Vice-présidente représentant la Communauté de communes du Trièves
- Anthony MOREAU, Vice-président représentant la Communauté d’agglomération du Pays Voironnais
- François OLLEON, Vice-présidente représentant la Communauté de communes du Grésivaudan
- Membre du Bureau : Henri BAILE, représentant la Communauté de communes du Grésivaudan
- Membre du Bureau : Philippe CARDIN, représentant Grenoble-Alpes Métropole
- Membre du Bureau : Bruno CATTIN, représentant la Communauté d’agglomération du Pays Voironnais
- Membre du Bureau : Eric ROSSETTI, représentant Grenoble-Alpes Métropole
- Membre du Bureau : Laurent THOVISTE, représentant Grenoble-Alpes Métropole
- Membre du Bureau : Catherine TROTON, représentant Grenoble-Alpes Métropole



*Le nouveau Bureau syndical de l'EP SCoT de la grande région de Grenoble (absente : Catherine TROTON)*



*Le Comité syndical d'installation de l'EP SCoT de la grande région de Grenoble*